



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-200 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -
URBANISME - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DES
RIVES DU RHÔNE - SMRR**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Annonay Rhône Agglo doit désigner ses nouveaux représentants devant siéger au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Il est proposé de désigner les représentants d'Annonay Rhône Agglo au conseil syndical du Syndicat Mixte des Rives du Rhône, qui devront siéger dans cette assemblée avec le souci permanent du respect des engagements pris par Annonay Rhône Agglo, notamment en matière financière.

Il y a lieu de désigner 13 représentants titulaires et 13 représentants suppléants.

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

13 Conseillers titulaires :

Simon Plénet

Denis Sauze
Danielle Magand
Christophe Delord
Yves Fraysse
Damien Bayle
William Priolon
Richard Molina
Sylvie Bonnet
Antoinette Scherer
Christian Massola
Cathy Moine
Laurent Marce

13 Conseillers suppléants :

Edith Mantelin
Laurent Torgue
Alexis Rissoan
Denis Honoré
Sylvette David
Cécilia Farre
Patrick Olagne
Brigitte Bourret
Jean-Yves Bonnet
Christian Forel
Olivier De Lagarde
Stéphanie Barbato-Barbe
Ronan Philippe

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du Syndicat Mixte des Rives du Rhône,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

CONSIDÉRANT que les statuts du Syndicat Mixte des Rives du Rhône prévoient que :

- le nombre de représentants pour Annonay Rhône Agglo, est de 13 titulaires, et 13 suppléants,
- il appartient à l'organe délibérant de désigner en son sein ses représentants.

Après avoir précédé aux formalités électives,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉSIGNE en tant que représentants d'Annonay Rhône Agglo au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône, les conseillers communautaire ou municipaux suivants :

13 Conseillers titulaires :

Simon Plénet
Denis Sauze
Danielle Magand
Christophe Delord
Yves Fraysse
Damien Bayle
William Priolon
Richard Molina
Sylvie Bonnet

Antoinette Scherer
Christian Massola
Cathy Moine
Laurent Marce

13 Conseillers suppléants :

Edith Mantelin
Laurent Torgue
Alexis Rissoan
Denis Honoré
Sylvette David
Cécilia Farre
Patrick Olagne
Brigitte Bourret
Jean-Yves Bonnet
Christian Forel
Olivier De Lagarde
Stéphanie Barbato-Barbe
Ronan Philippe

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20
Affiché le : 30/07/20
Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le President



Simon PLENET



